



A Paris le 21 février 2024

Objet : Demande d'audience lundi 26 février

Madame la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,

Nos organisations syndicales, FSU 93 - CGT Éduc'Action 93, SUD éducation 93, CNT éducation 93 sollicitent une audience dans le cadre de la journée de grève et d'action départementale du 26 février, unissant les personnels d'éducation de Seine-Saint-Denis autour de la demande d'un plan d'urgence pour notre service public sinistré.

Notre département, le plus pauvre de l'Hexagone, est un territoire hors norme dont les besoins sont hors norme, comme vous le savez. Un récent rapport parlementaire, paru en décembre dernier, à la suite d'une enquête coordonnée par Mme Christine Decodts (Renaissance) et M. Stéphane Peu (NUPES), dresse un état des lieux alarmant : notre service public est sous-doté, nos élèves sont défavorisé·es à tous les niveaux de leur scolarité.

Ce rapport fait suite à une première synthèse parlementaire de l'état des services publics dans notre département, publiée en 2018 qui, déjà, tirait la sonnette d'alarme. Elle a précédé le plan « *L'État plus fort en Seine-Saint-Denis* » mené par Edouard Philippe en 2019. Depuis, la situation ne s'est pas inversée, bien au contraire elle s'est considérablement dégradée. Nos élèves perdent jusqu'à un an d'apprentissage sur l'ensemble de leur scolarité en raison des non-remplacements.

À partir de novembre, des cahiers de doléances ont été remplis dans les établissements du 93. Le constat est sans appel, des droits élémentaires sont déniés à nos élèves : manque d'enseignant·es, seuils de classes dépassés dans certains établissements du second degré, difficultés d'accès à la santé (40 % des établissements sans médecine scolaire ou infirmier·e), ou aux bourses (service social inexistant dans 20 % à 30 % des écoles et établissements), des locaux parfois insalubres (infestations de nuisibles dans 30 % des écoles), ou sous-chauffés (50% des collèges et lycées).

Notre service public d'éducation est à bout de souffle. C'est pourquoi, prenant nos responsabilités, nous nous sommes saisi·es de cette journée symbolique de rentrée scolaire pour agir et rendre visible l'urgence. Face à ces constats, il n'existe pas de fatalités, nos organisations syndicales ainsi que les personnels mobilisés revendiquent deux collectifs budgétaires pour le premier et le second degré : le premier concernant le financement du bâti et le second concernant la création de moyens humains. Ce dernier, à hauteur de 358 millions d'euros, devra permettre la création des postes aujourd'hui manquants et d'abaisser les seuils de classe, indispensables à la réussite de nos élèves qui connaissent les résultats les plus faibles d'hexagone.

La réforme du « choc des savoirs », la mise en place de groupes de niveaux au collège ; les injonctions pédagogiques dans le premier degré et les évaluations nationales standardisées ; la réforme actuelle de l'enseignement professionnel, vont avoir des conséquences funestes pour l'éducation du 93 et soulignent l'urgence de la mise en place d'un plan de rattrapage.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

Pour la FSU 93, Marie-Hélène Plard Gregory Thuizat

Pour la CGT Éduc'action 93, Zoé Butzbach et Louise Paternoster

Pour Sud Éducation, Émilie Benoit